

## ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.

1890-57 RENNES, Hervé GRALL

51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé.

# LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

## L'aménagement du territoire centralisation contre démocratie ?

### GAULLISME et SPORT...

Le national-gaullisme, outre la présentation de "sa force de frappe", a essayé le 14 juillet, par le canal de l'O.R.T.F., d'employer le sport pour flatter le chauvinisme cocardier du "bon Français moyen". Il est inutile de rappeler le souvenir d'un autre régime qui chercha aussi à utiliser le sport avant-guerre à l'occasion de certains Jeux olympiques...

L'opération était ici d'apparence anodine : il s'agissait d'offrir des bouquets tricolores à quelques champions : Michel Jazy, Kiki Caron, Christine Goitschell, etc. Parmi des sportifs, on choisissait des champions, et pas n'importe lesquels : les noms choisis étaient les garants d'un surcroît de "prestige national". Il n'était donc pas question de rendre hommage à des sportifs en tant que tels, mais de faire naître ou renaître, le 14 juillet, un ensemble de sentiments et de réactions d'orgueil et de chauvinisme. Un bouquet manqua : celui de Raymond Poulidor, qui ne renversa pas la situation à son profit dans la dernière étape du Tour de France, décevant ainsi les espoirs financiers des organisateurs et de la presse spécialisée (et non pas sportive). Nous ne nions pas que le champion d'une discipline, comme Michel Jazy en athlétisme, soit le meilleur des propagandistes auprès des jeunes et du public pour le développement de la pratique de ce sport et nous ne sommes pas opposés à ce que cet apostolat existe. Mais s'agit-il de cela ? Lorsque le même Jazy remporte un 5 000 mètres à Helsinki, devant les meilleurs coureurs du moment, ce n'est pas tant la performance athlétique qui est célébrée que le fait d'avoir effacé l'affront, la défaite de Tokyo : ce qui comptait, c'était la revanche. La dialectique employée est celle de l'histoire militaire, de la diplomatie. Pris dans ce contexte de l'excitation du chauvinisme et de l'esprit de revanche, le champion, objet d'un véritable culte, n'est plus le symbole des valeurs humaines du sport, mais au contraire l'agent d'une contre-éducation sportive. Nous n'en voulons pour preuve que la faible assistance au récent meeting de Charley avec la présence du recordman du monde du 10 000 mètres, l'athlète australien Ron Clarke, mais avec l'absence de Michel Jazy.

Aspect politique de l'opération, il faut

que ces gloires sportives servent au régime. On sait que Jazy fut suppléant d'une candidate U.N.R., mais, après l'échec de la candidate et de son coureur suppléant, le gouvernement trouva plus intelligent de transformer les quelques grands noms montés en épingle en une sorte de garde d'honneur du régime par une publicité bien organisée avec l'aide de la presse aux ordres : réceptions à l'Elysée, télégrammes ou communiqués dithyrambiques d'Herzog lors des victoires, photos touchantes de "simplicité" des sœurs Goitschell embrassant le Premier ministre sur les joues, etc.

Cette inféodation du sport aux grandiloquents desseins du national-gaullisme se manifeste dans l'action du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports : l'essentiel de la politique sportive de M. Herzog est de donner l'illusion d'un immense effort d'équipement en stades, en piscines, en gymnases, et surtout que la France va bientôt disposer, sinon dispose déjà, de cette masse suffisante de réserve d'athlètes, de nageurs, qui permet à l'U.K.S.S. et aux Etats-Unis de truster les médailles aux Jeux olympiques (l'amélioration durable de la qualité et la sélection de champions étant plus facilement obtenue avec une grande masse d'athlètes). Comme les Etats-Unis ou comme l'U.R.S.S., voici la clé ! Il est trop aisé de rappeler, en ce qui concerne l'équipement, qu'une ville de 150 000 habitants comme Rennes dispose toujours d'une seule piscine... Quant au deuxième aspect, les résultats de rencontres internationales avec des pays de "second rang" rappellent tous les jours M. Herzog à la réalité. Si le sport avait été seul en cause, la méthode pouvait se défendre ; mais le but premier est le bénéfice politique : on veut comptabiliser, monnayer au plus vite les victoires sportives en prestige de la grande Nation. Comme les crédits sont malgré tout réduits, utilisés en premier à la bombinette, on triche avec les résultats, on triche avec les athlètes, on triche avec les moyens, on triche avec le sport. La presse gonfle l'amélioration de niveau des derniers championnats d'athlétisme ou de natation ; on veut, à l'imitation des Etats-

(Voir suite page 4)

### LE PRÉFET DES BASSES-PYRÉNÉES AUX ORDRES DE FRANCO !...

Depuis plus de cinq mois, Christiane Etchalus, jeune professeur de vingt-trois ans, militante basque, membre du Comité directeur d'Enbata, est dans les prisons de Franco. Arrêtée sous le prétexte qu'on avait découvert des tracts anti-franquistes dans sa voiture, laissée en réparation pendant quelques jours dans un garage d'outre-Pyrénées, elle attend d'être jugée par un tribunal militaire. A l'initiative du Secrétariat basque, un certain nombre de personnalités constituées dans un comité de soutien ont signé une motion demandant, sinon sa libération, du moins le transfert de son procès devant une juridiction civile. L'Union démocratique Bretonne s'est jointe à cette campagne de protestation et nous demandons à tous nos lecteurs et abonnés d'écrire dans ce sens, soit au Consulat d'Espagne (2, place Roger-Salengro) à Nantes, soit à l'ambassade d'Espagne à Paris.

Dans son dernier numéro, le journal "Enbata" demandait la libération de Christiane Etchalus et, dans un tract fort bien fait, exposait cette affaire révélatrice du régime franquiste et, d'autre part, invitait les touristes se rendant en Espagne à réfléchir, leur proposant quelques tests pour juger de la libéralité du gouvernement de Franco : avoir un drapeau basque à l'arrière de sa voiture, critiquer ouvertement Franco, etc.

Des équipes de militants, plus d'une soixantaine, furent organisées pour assurer la diffusion de plusieurs milliers d'exemplaires de ce tract aux postes frontalière de Béohobie et d'Hendaye. Les premiers jours, cette opération fut accueillie

avec intérêt par les touristes ; elle le fut encore plus par les sbires de Franco qui se mirent à pratiquer des fouilles systématiques de voitures. La collaboration entre le national-gaullisme et le franquisme n'étant pas un vain mot, dix jours après la sortie de ce numéro et de ce tract, le préfet des Basses-Pyrénées, résidant à Pau, interdisait la vente et la distribution de ce numéro dans les arrondissements de Bayonne et d'Oloron, montrant ainsi une parfaite servilité aux ordres venus de Madrid. M. Frey peut être fier de son administration : après les saisies de journaux pendant la guerre d'Algérie, après les morts de Charonne, il montre une fois de plus le vrai visage du gaullisme ; "l'indépendance nationale" ne démange pas la sensibilité de ces messieurs quand il s'agit de recevoir des ordres pour faire taire les voix de la liberté, les voix de la démocratie.

R. DEBROISE.

### POURQUOI ETRE DEÇUS ?

En qualifiant M. Pompidou de commis-voyageur du gaullisme dans notre dernier numéro, nous avons tracé la limite exacte de ce voyage, venant après celui de quelques autres ministres et après les "journées d'études" (sic) des parlementaires de la majorité à Rennes. Aucun applaudissement n'interrompt son monotone discours de plus de quarante minutes, lors du banquet de la C.O.D.E.R. ; quelques journalistes complaisants invoquèrent la fatigue, d'autres prétendirent une mauvaise connaissance du pro-

(Voir suite page 2)

EN CONSTRUCTION A PONT-L'ABBÉ :

### LA RESIDENCE DE L'ETANG

(Société Civile Immobilière)

IMMEUBLE DE BON STANDING

DONNANT SUR LE SQUARE DE LA MADELEINE (PARKING ET JARDINS PUBLICS) ET RUE CH.-LE BASTARD (GARAGES)

TYPES : 2, 3, 4 et STUDIOS

FACILITES D'ACQUISITION

QUELQUES MAGASINS ET BUREAUX ENCORE DISPONIBLES EN REZ-DE-CHAUSSEE

2 000 m<sup>2</sup> PARC, EN PROPRIÉTÉ INDIVISE

Pour tous renseignements, s'adresser : Jean-Pol LE BERRE, Agent immobilier, Pont-l'Abbé

Bureaux ouverts le matin. — Téléphone 2-73

## Edito

Entre la publication du projet de schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne de M. Delouvrier et les premières publications du rapport Massé sur le V<sup>e</sup> Plan, le livre de M. Olivier Guichard, délégué à l'Aménagement du Territoire (M. Guichard accompagnait M. Pompidou dans son voyage en Bretagne), "Aménager la France", nous permet de faire le point sur des problèmes que nous avons souvent abordés ici.

Dans le cadre du système néo-capitaliste où le délégué à l'Aménagement du Territoire conçoit son action, se présente la première contradiction : la concentration des entreprises se poursuit et la centralisation des sièges sociaux s'accélère. Ce n'est pas un des moindres résultats des premières années d'application du Marché commun que d'avoir accéléré ce phénomène à l'échelle de la concurrence du marché de l'Europe des Six. Corollairement, on assiste à la disparition des centres de décision de "province", au profit de quelques villes privilégiées. Se refusant à donner un réel pouvoir de contrôle, sinon de gestion économique, à des assemblées démocratiques élues à l'échelle des "régions", on voit mal comment M. Guichard va pouvoir faire atteindre aux "métropoles régionales" le but qu'il leur assigne : compenser par leur dynamisme le dynamisme de la métropole parisienne pour arriver à un équilibre dans la fixation de la population sur le territoire hexagonal. En effet, la disparition des centres de décision équivaut à une perte de dynamisme et à une fuite des élites et M. Guichard est pris d'un doute : « Dans le cadre d'une politique d'aménagement volontaire, une déconcentration d'un nouveau type, appuyée sur de nouveaux relais de décision bancaire et sur la déconcentration administrative pourra peut-être se dessiner parallèlement à l'inévitable regroupement des sociétés » (1).

Les lois supérieures de sa méthode d'aménagement restent celles de la compétitivité de l'économie capitaliste, ces lois que l'on retrouve énoncées dans le préambule du rapport du V<sup>e</sup> Plan : la loi de la concurrence fait de la recherche de la parité une donnée anti-économique. La compétitivité demande une mobilité des hommes, une mobilité qui ne s'appelle pas déportation puisqu'elle est rationnelle. Une longue démonstration, à l'aide de sondages de l'I.F.O.P., plaide trop pour cette rationalité. Sur 100 personnes ayant des enfants mineurs en Bretagne-Vendée, on en trouve 45 qui disent que leurs enfants pourront rester dans la région. La Bretagne est ainsi en deuxième position après le Centre-Est. Comment expliquer cette position après une région relativement industrialisée (et la notion de région Centre-Est est suffisamment vague pour que l'Est y soit compris) ? Inconscience de la grave situation économique de leur pays ; volonté, malgré cette situation, de vivre en Bretagne, de construire l'avenir économique de leurs enfants dans ce pays, ou attachement folklorico-sentimental comme le penserait M. Guichard. L'aménagement volontaire avec ses métropoles d'attraction doit détruire ou mater cette résistance à la mobilité : la mobilité acquise (à l'échelle de la métropole proche), il sera plus facile alors de déplacer les hommes, la main-d'œuvre, au service du capital.

La "région" créée autour d'une métropole d'équilibre dont le choix est plus ou moins arbitraire n'est pas conçue comme une unité à l'échelon de laquelle le citoyen serait appelé, par le jeu démocratique, à participer à la gestion de l'économie de cette unité, mais elle est conçue comme un simple moyen d'aménager, d'administrer pour le plus grand profit du capital. Trois métropoles (quatre villes) sont prévues pour le Très Grand Ouest (48 départements) contre quatre métropoles (mais dix villes) pour le Très Grand Est. Plus grave, on ignore la réalité géographique d'un dense réseau urbain en Bretagne, et on reste étonnement muet sur la véritable place de Paris où, en 1985, doit se concentrer le quart de la population sur un peu plus de deux centièmes de superficie ! A l'appui de sa démonstration, M. Guichard croit utile de citer quelques exemples européens de villes qui constituent des pôles d'attraction. Glasgow, Edimbourg, Barcelone, Munich ne sont pas nées de la volonté d'un délégué à l'Aménagement du territoire, mais les fruits de réalités qui s'appellent Ecosse, Catalogne, Bavière.

Cette conception de l'aménagement volontaire est profondément antidémocratique. Pour M. Guichard, avant l'Aménagement du Territoire, la région n'existait pas, puis que la France profondément unitaire et "incréée" avait absorbé et intégré les forces centrifuges. Bien sûr, il lui est difficile de nier que quelques régions dont la Bretagne, le Pays Basque sont des cas particuliers, des cas "pittoresques", mais M. Guichard n'explique pas le fait que c'est en Bretagne par exemple qu'a été ressentie en premier lieu, bien avant les autres régions de l'hexagone, la dimension économique. Il y a un recoupement bien curieux du sentiment de la dimension économique et du sentiment de la dimension humaine (ce qu'il appelle pittoresque dans son langage).

La région, née d'une interaction de l'Aménagement du Territoire et du sentiment de la dimension économique, sera artificielle d'autant qu'à la différence des exemples européens que M. Guichard donne (les landers allemands, par exemple), l'Etat restera son tuteur intransigent et ne lui donnera pas le poumon d'une vie démocratique. Quand les animateurs du C.E.L.I.B. en appellent aux institutions européennes, le délégué à l'Aménagement du Territoire expose la claire doctrine nationale-gaulliste : « Les évolutions en cours marquées par la formation d'une Europe économiquement unie et la naissance de l'action régionale, loin de diminuer le rôle de l'Etat, sont appelées à renforcer sa position d'intermédiaire indispensable. Il est évident qu'au sein d'une organisation européenne, les intérêts d'une région de France seront mieux et plus efficacement défendus par l'entité nationale que par la région elle-même ». On reste donc bien dans l'hypothèse, non d'un véritable fédéralisme européen, mais d'un pacte d'Etats et de Nations où la question principale sera toujours celle du leadership. L'Etat centralisateur, pour sauvegarder l'essentiel de ses structures et des intérêts du capitalisme qui y est lié, ne chercherait-il pas à créer un régionalisme artificiel pour donner le change devant le désir de vie de ces communautés réelles, de ces ethnies comme la Bretagne et devant leur appel à l'Europe, une véritable Europe.

(1) Aménager la France, page 22.



## SECTION DE RENNES

Magré le départ hors de Rennes d'une partie de ses membres pendant la durée des vacances scolaires, la section de Rennes a continué son travail de diffusion du journal et s'est réunie à la fin du mois de juillet. Organisation du travail pendant le mois d'août et perspectives nouvelles pour la section à la prochaine rentrée universitaire ont été étudiées au cours de cette réunion.

## STAGE DE FORMATION

Un stage de formation s'est tenu d'août à septembre en Cornouaille. Ce stage répondait à un besoin maintes fois exprimé en cours d'année par des camarades des différentes sections et aussi à une des directives du congrès de Quimper. Cours d'économie, d'histoire politique contemporaine, réflexions sur l'histoire du mouvement breton, indications et travaux pratiques pour porter une amélioration au journal. Le nombre des stagiaires fut important compte tenu de ceux de nos camarades retenus par leur travail ou par leurs examens. L'ambiance de travail et de sérieux qui régna pendant cette session est un garant des résultats que doivent apporter ces stages à plus ou moins longue échéance.

## COMITÉ DIRECTEUR DE RENNES

Le 27 juin dernier avait lieu pour la deuxième fois à Rennes une réunion du Comité directeur. En dehors des activités de routine, le Comité directeur au chapitre des affaires extérieures eut à discuter d'une question soulevée par un abonné. A l'automne fut retenu le projet d'une réunion publique en Loire-Atlantique. Le chapitre des affaires intérieures fut plus chargé. Outre les problèmes des sections et de leurs activités pendant les mois de vacances, le responsable des affaires intérieures donna les résultats positifs de ses relations avec les isolés du parti. Une discussion s'engagea sur les perspectives du second semestre de l'année, le prochain congrès, la conjoncture générale en Bretagne et les nouvelles péripéties de la campagne pour l'élection présidentielle.

## COMITÉ DIRECTEUR DE QUIMPER

Le trésorier fait un bilan des cinq premiers mois de la situation financière du journal. Conjointement avec le responsable presse, il engage isolés et adhérents en section à fournir un effort soutenu pendant l'été, à profiter des fêtes pour organiser des ventes du journal. Un essai va être tenté pour accroître à la rentrée de manière sensible la publicité.

Le responsable presse tire les leçons du pre-

## CAMP DE BRETONNANTS

Un camp de bretonnants organisé par l'Union démocratique bretonne se tiendra entre le 6 et le 12 septembre. Ce camp en langue bretonne devrait comporter des cours pour débutants et des cours de perfectionnement. Des circulaires préciseront lieu et conditions de ce camp.

Les abonnés à notre journal peuvent poser leur candidature (date limite du dépôt des candidatures : 20 août) en écrivant à notre adresse : Le Peuple breton, Boîte postale 103, Rennes.

## Composition linotype à façon

REVUES — TABLEAUX — THESES

### LINARMOR

15, rue des Fossés — RENNES

## Pourquoi être déçus ?

(Suite de la page 1)

blème breton par les collaborateurs du Premier ministre rédacteurs de ce discours. De voir figurer le secrétaire général du C.E.L.I.B. et de la C.O.D.E.R., M. Martray, parmi les plus déçus n'est pas pour nous étonner : le mutisme, les mains vides du Premier ministre inaugureur

## Bar Ecossais

COCKTAILS  
SPÉCIALITÉS RÉGIONALES  
KÉMIA L'APÉRITIF

G. LE SANN

243, rue Jean-Jaurès

BREST

mier stage de formation de l'U.D.B. D'autres suivront, notamment des sessions spécialisées. L'échec de la tentative de Defferre et la création d'une fédération bretonne démocrate-socialiste sont évoquées. Il est décidé de fixer le congrès en novembre : date et lieu seront précisés ultérieurement.

## SOUSCRIPTION PERMANENTE 200 x 10

Bravo, amis et camarades ! En plein été vous établissez, deux mois de suite, une espèce de record dans les dons au Peuple breton. On ne pourra pas dire que les vacances démobilisent les supporters de notre journal comme tous ceux de tant de partis et d'organismes français. Pour la Bretagne, pour le peuple breton et son avenir, il n'y a pas de congés ! Les militants de l'U.D.B. le comprennent bien ainsi qui, à tour de rôle, "montent au départ" pour que soit assurée l'indispensable continuité de notre combat, pour que personne, aussi haut placé soit-il, ne puisse impunément attaquer notre pays !

Ainsi, jour après jour — il y a près de 500 jours que notre parti existe — nous sommes aux côtés de tous ceux qui œuvrent pour une Bretagne nouvelle, meilleure et plus libre. Aidez-nous de votre mieux. Vous aurez la satisfaction d'avoir été, en des temps difficiles, non les derniers Bretons, mais les premiers ! Vive la Bretagne !

## Huitième liste

Pour une Bretagne socialiste .....	50,00 F
Anonyme, Rennes .....	47,00 F
H. Corbel, Quimper .....	10,00 F
Anonyme, Saint-Malo .....	10,00 F
De l'exil parisien .....	8,00 F
Anonyme, Brest .....	10,00 F
Anonyme, Pont-l'Abbé .....	100,00 F
Rozenn Le Berre .....	10,00 F
Anonyme, Rennes .....	10,00 F
Pour "Le Peuple breton", Pleyben ..	5,00 F
Anonyme, Quimper .....	4,20 F
A.K.S., Etat de Washington .....	5,00 F
A.P., Saint-Briac .....	10,00 F
J.-M. L., Rennes .....	10,00 F

Total de la huitième liste .....

Report des listes précédentes ....

TOTAL .....

Soit : 102 x 10 — Il reste : 98 x 10.

Les participations à la souscription doivent être adressées à M. Hervé GRALL, 51, rue d'Inkermann, Brest, C.C.P. 1890-57, Rennes, en précisant au dos de l'envoi : Souscription

## ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

TRAVAUX PUBLICS

### LE TOULLEC

PLONÉOUR : Place Victor-Hugo

LE GUILVINEC : Robiner en Plomeur

Tél. 1-72

lui font regretter M. Debré et ses incartades Ayant accroché le C.E.L.I.B. — qui du temps de Debré disposait d'une plus grande marge de manœuvre que maintenant — au train de la "régionalisation" du régime gaulliste (par le biais de la C.O.D.E.R.), il se défend d'avoir fait ainsi un choix politique, ou du moins une option. Sans doute M. Martray n'est-il pas très content du voyage de M. Pompidou, mais rassurez-vous, "cette appréciation ne résulte d'aucune considération d'ordre politique". On peut se féliciter de cette objectivité politique qui évite de mettre en question le régime gaulliste, sa reconduction ou son remplacement pour sept nouvelles années. Ces années sont trop importantes économiquement pour la Bretagne pour ne pas se poser la question de savoir si la politique de contestation dans le cadre du régime est nécessaire ou du moins suffisante pour assurer la vie de notre pays.

YANN-CHEUN VEILLARD.

## JOUETS

ARTICLES POUR KERMESSES  
TOUS ARTICLES DE PLAGE

### Ets René LE BEC

Mme Jeanne LE BEC

4, place Terre-au-Duc, QUIMPER, T. 13-54

# L'ALCOOLISME en BRETAGNE

Fait social  
et économique

## LES CAUSES APPARENTES

Le problème de l'alcoolisme breton est trop complexe pour qu'on puisse l'expliquer par une cause unique (1).

Certaines explications superficielles ne résistent guère à l'examen, comme celle qui invoque l'« isolement » des Bretons, dû à la dispersion de l'habitat : cette particularité géographique se vérifie également dans des régions comme l'Auvergne ou le Limousin, où l'alcoolisme est pourtant négligeable.

Certains auteurs croient devoir incriminer le « particularisme » breton, type même de l'explication simpliste masquant une profonde ignorance du problème ; d'autres évoquent de prétendues « habitudes quasi-ancestrales » ; sans apporter la moindre preuve à cette affirmation.

Ceci nous amène à distinguer, d'une part, les causes correspondant à des explications insuffisantes, parce que trop partielles (ou tendancieuses...) ; d'autre part, les causes profondes, ce qui nous conduira notamment à rechercher les origines historiques de l'introduction de l'alcoolisme en Bretagne.

### I. — QUELQUES CAUSES APPARENTES...

#### 1° Le nombre des débits de boissons

Tous les observateurs ont été frappés par le nombre excessivement élevé en Bretagne, des points de vente de boissons alcoolisées.

Le nombre total des débits de boissons est de l'ordre de 38 000 pour la Bretagne, alors qu'il est inférieur à 440 000 pour l'ensemble de la France (Corse non comprise). Les cinq départements bretons rassemblent donc le onzième des débits de l'hexagone.

Des exemples impressionnants ont été cités (2) : la proportion des cafés par rapport au nombre d'habitants est de 1 pour 55 à Quiberon, 1 pour 67 à Camaret, 1 pour 46 à l'île de Sein. Dans le petit port du Fret (Finistère), on dénombre 13 bistrotts, mais seulement deux boulangeries ! Dans les Côtes-du-Nord, on compte un café pour 105 habitants en moyenne pour l'ensemble du département ; dans certaines communes, cette proportion est de 1 pour 40 (dans un cas, elle va jusqu'à 1 pour 27...).

Le nombre des débits de boissons est, certes, un facteur d'alcoolisation, la proximité du « bistrot » représentant une incitation permanente à la consommation d'alcool. Mais ne s'agit-il pas, plus encore peut-être, d'une conséquence d'une situation économique-sociale malsaine, favorisant la multiplication des intermédiaires et des activités marginales et parasitaires ?

Si l'activité des débitants de boissons a prospéré à ce point en Bretagne, c'est, de toute évidence, qu'elle a trouvé un terrain particulièrement favorable dans un pays où sévissent, à l'état endémique, le sous-emploi et certains déséquilibres psycho-sociaux propres aux pays insuffisamment développés.

Surtout, cette prolifération anormale des cafés, n'a-t-elle pas été rendue possible par le libéralisme excessif d'une législation dont le moins qu'on puisse dire est que, pendant longtemps, elle n'a guère été orientée dans le sens de la lutte anti-alcoolique ?

#### 2° Le privilège des bouilleurs de cru

Le privilège des bouilleurs de cru est souvent incriminé ; certains auteurs en parlent comme s'il s'agissait de la cause

fondamentale de l'alcoolisme en Bretagne.

D'après une statistique remontant à 1952 et citée par Kerdilès, il y avait en Bretagne (y compris la Loire-Atlantique), 355 900 bouilleurs de cru pour 1 007 400 électeurs masculins, soit un bouilleur pour trois électeurs. En France, on comptait, à la même époque, 3 029 000 bouilleurs pour 13 025 000 électeurs, soit un bouilleur pour un peu plus de quatre électeurs.

Cette statistique montre que, de fait, le nombre des bouilleurs est relativement plus élevé en Bretagne que dans l'ensemble de la France. En revanche, la moyenne en litres d'eau-de-vie par bouilleur de cru n'est que de 15 pour la Bretagne, alors qu'elle s'élève à 21,8 pour la France.

Si les « petits bouilleurs » sont particulièrement nombreux dans les départements bretons, cela est dû, vraisemblablement, au nombre élevé des petites exploitations agricoles et aussi au désir des cultivateurs aux revenus modestes de profiter pleinement d'une faveur légale.

Signalons à ce sujet que le privilège des bouilleurs de cru n'est pas une institution d'origine bretonne : il remonte à la Monarchie de Juillet. Le problème n'est d'ailleurs pas spécial à la Bretagne ; les bouilleurs sont également très nombreux dans le Maine et en Normandie (3).

Le nombre des bouilleurs bretons est d'ailleurs en recul très sensible, comme le montre la statistique suivante donnant l'évolution de 1952 à 1957 (en milliers) :

DÉPARTEMENTS	1952	1957	POURCENTAGE
Côtes-du-Nord	91	51	— 44 %
Finistère	49	33	— 33 %
Ille-et-Vilaine	68	64	— 6 %
Loire-Atlantique	74	52	— 30 %
Morbihan	74	52	— 30 %

Il n'y a d'ailleurs pas de mesure entre la consommation bretonne des spiritueux et eaux-de-vie, d'une part, et celle du vin, d'autre part :

#### CONSUMMATION DE VIN

	1950
Ille-et-Vilaine	199 000
Finistère	640 000
Morbihan	206 000

	1956
Morbihan	390 000

	1958
Ille-et-Vilaine	435 000
Finistère	870 000

#### SPIRITUEUX ET EAUX-DE-VIE (bouilleurs de cru) en hl d'alcool pur

	1950
Ille-et-Vilaine	13 000
Finistère	12 000
Morbihan	4 500

	1956
Morbihan	2 750

	1958
Ille-et-Vilaine	8 100
Finistère	6 000

Comme le souligne le docteur Noël Botherel, à qui nous empruntons cette dernière statistique, « l'alcoolisme breton n'est pas un alcoolisme de bouilleur de cru ni dû à une forte consommation de spiritueux » (4).

#### 3° La production cidricole

Dans l'opinion française, on croit souvent que l'alcoolisme breton est imputable à une boisson dite « régionale », le cidre.

De fait, le cidre a été longtemps une des boissons les plus consommées en Bretagne. Mais il ne faut pas perdre de vue que la production et la consommation de cidre sont très inégalement réparties selon les régions bretonnes : fortes en Ille-et-Vilaine, dans le Vannetais et la Cornouaille, elles sont plus faibles (et même parfois négligeables) dans le Léon, le Trégor, le Pays nantais. Surtout, la consommation de cidre a tendance à baisser un peu partout en Bretagne, essentiellement au profit du vin rouge.

L'exemple du Morbihan est caractéristique à cet égard.

De 1948 à 1960, la vente des alcools autres que le vin rouge est tombée, dans ce

# LE PEUPLE BRETON

se penche sur son passé

## CHRONIQUE CULTURELLE

Le XVIII<sup>e</sup> siècle français est souvent appelé le siècle des lumières. En Bretagne, il conviendrait plutôt de l'appeler, semble-t-il, le « Siècle des Celtomanes ». Les théories qui y furent émises à propos du

Langage certain dont les Gaules illustres  
Se servaient dignement, il y a mille lustres

font aujourd'hui sourire. En réaction violente contre cet humanisme gréco-latin dont ils étaient sursaturés, tous les Le Brigant et les La Tour d'Auvergne allaient exalter ce qu'on nommait alors le « bas-breton », au delà de toute mesure. N'allaient-ils pas jusqu'à prétendre sans vergogne que, parlée par Adam et Eve dans le Paradis terrestre, la langue bretonne était la langue mère de toutes les autres ! Voltaire, on le comprend, ne leur ménagea guère ses railleries !

Le docteur Charles Laurent a publié récemment la correspondance de M. André-François Boureau-Deslandre, Né sur les bords du Gange en 1689, ce gentilhomme fit carrière dans la marine et la diplomatie et fut longtemps commissaire général de la Marine à Brest. Une thèse récente de Mr John Laurence Carr, de l'université de Glasgow, lui a été consacrée. Elle étudie, entre autres choses, ses rapports avec l'Encyclopédie et les Sociétés de Pensée de Bretagne. Mais c'est dans sa correspondance que nous trouvons les témoignages les plus intéressants concernant la langue bretonne et la vie dans notre pays en plein XVIII<sup>e</sup> siècle. Ici, il disserte sur l'étymologie du nom de Brest : **Le nom de Brest approche si fort de celui de Breis ou Breith, qu'on pourrait croire que c'est le même nom un peu altéré.** Là, se trouvent des considérations sur les goûts littéraires dans le peuple : **Vous aurez peut-être de la peine à croire, Monsieur, que le goût de la versification est très répandu en basse-Bretagne, même dans les lieux les plus incultes et les plus sauvages. On y compose et on y chante de toutes sortes de**

chansons. J'en ai fait traduire quelques-unes en français, qui m'ont paru d'un goût très mauvais. Cependant on assure que dans la langue originale, elles ne manquent point d'un certain feu et d'un certain enthousiasme.

Il y a beaucoup d'opérations chrétiennes composées autrefois en Bretagne, et elles étoient représentées dans les camps avec un grand éclat. Mais tout cela est entièrement perdu, et ces sortes de représentations n'ont plus lieu que dans le diocèse de Tréguier, où l'on m'a dit que les païens y réussissent d'une manière à ne point mécontenter des gens même assez difficiles.

Plus loin encore, dans une lettre datée du 29 mai 1729, il remarque : **Le dictionnaire du Père Maunoir est devenu d'une si grande rareté qu'on ne le trouve plus. Il y a un an que M. le Prince Eugène l'a fait chercher inutilement en tout ce pays-ci, et je crains que M. le Maréchal d'Estrées, qui le fait chercher aujourd'hui avec beaucoup de soin, ne soit pas plus heureux.**

Cet engouement pour les livres écrits en breton avait donc gagné jusqu'à des hommes comme le Prince Eugène et le Maréchal d'Estrées. Ce dernier, qui était membre de l'Académie française, fut nommé gouverneur de Bretagne en 1720. Il avait la réputation de parler les principales langues de l'Europe avec autant d'élégance que de facilité. Il n'hésita pas, selon le Père Grégoire de Rostrenen à faire publiquement aux Etats de Bretagne les éloges de la langue bretonne.

On le voit, ce serait faire erreur que de condamner en bloc toute l'œuvre des celtomanes. A défaut de sérénité scientifique et parfois manquant de bon sens, ils surent échapper suffisamment à l'emprise de la culture gréco-latine, pour se pencher avec amour sur une si agréable langue de gueux. Le mérite n'est pas si mince que l'on ne puisse leur en savoir gré.

Yann-Ber PIRIOU.

### TISSAGES A LA MAIN

SERVICES DE TABLE  
CRAVATES ET ÉCHARPES  
TWEED COUTURE OU AMEUBLEMENT

### Madame GUELLEC

Manoir de Créac'h-Alan  
Kerfeunteun - QUIMPER  
Tél. 8-19

département, de 6 401 à 2 163 hectolitres d'alcool pur. Comme le montrent les statistiques de la direction des Contributions directes, on boit de moins en moins de cidre.

Depuis 1949, année où les droits de circulation avaient été perçus sur 417 649 hectolitres de cidre, cette diminution a été régulière jusqu'en 1958, où la quantité est tombée à 153 760 hectolitres.

Elle s'est encore accrue en 1960, année où les droits ont été perçus sur 129 657 hectolitres seulement.

#### 4° Le « particularisme » breton

Etudiant l'alcoolisme chez les gens de mer en Bretagne, une revue officielle n'hésite pas à incriminer « les habitudes d'une population que son particularisme incline souvent à conserver, bien au delà du temps où les circonstances l'expliquaient et le justifiaient, un mode de vie maintenant anachronique... » (5).

En s'en tenant aux seuls marins-pêcheurs qui représentent d'ailleurs seulement 4,5 % de la population bretonne, il resterait à prouver que l'alcoolisation de ce milieu est en rapport direct avec des coutumes spécifiquement bretonnes, ce qui n'est pas le cas.

On a incriminé, par exemple, certaines habitudes, comme le partage des parts de pêche dans les cafés ; or, comme le reconnaît la même revue, c'est là une pratique qui semble générale dans les ports de pêche français de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique.

En fait, ce grief de particularisme, venant de certains milieux non bretons, traduit le plus souvent une vision préjorative des caractères spécifiques du peuple breton : on cherche abusivement à lier le phénomène alcoolique à la survivance de la personnalité bretonne, a priori jugée inférieure. On laisse entendre que le Breton est alcoolique dans la mesure où il

n'est pas encore suffisamment « assimilé » à la culture et aux mœurs françaises (6).

Selon cette conception assimilationniste, il suffirait donc que la Bretagne renonce à tout ce qui fait son originalité culturelle — langue, traditions, esprit — pour que l'éthylisme disparaisse ou tout au moins s'atténue. Cette opinion simpliste est démentie par les faits. En Bretagne, nous l'avons vu, ce sont les régions restées *bretonnes* qui sont les zones coteières, généralement francisées, sont aussi parmi les plus touchées (7).

(Voir suite page 4)

(1) Cf. *Le Peuple breton*, n° 19 (juin 1965) et n° 20 (juillet 1965).

(2) Cf. *Alcool ou Santé*, n° 5 de 1959 (p. 20).

(3) C'est ce qui explique, pour une large part, que la Mayenne et l'Orne accusent un taux de mortalité par alcoolisme voisin de celui des départements bretons, où jouent d'autres causes plus profondes.

(4) Noël Botherel : *Contribution à l'étude de l'adaptation sociale du Breton* (thèse de doctorat en médecine, 1963).

(5) Cf. *Alcool ou Santé* (n° 5 de 1959).

(6) Lire à ce sujet le docteur Erwan Roparz : « Ar stourm a-enep d'an alkool a sell ouzhimp » (*Al Liamm*, n° 101, nov.-déc. 1963).

(7) Par une singulière contradiction, la revue *Alcool ou Santé*, qui reproche aux Bretons leur particularisme, conseille aux Juifs de conserver le leur (cf. n° 6 de 1963, article du rabbin Jerald Bobrow, montrant que l'assimilation mène à l'alcoolisme) !

OLIVETTI RONÉO

ARMOR - BURO

29, Avenue de la Gare  
QUIMPER Tél. 8-29

DISQUES - ELECTRO-MÉNAGER  
RADIO - TÉLÉVISION

\*

Ets QUÉMÉRÉ

37, Rue Kéréon - QUIMPER

PHILIPS C'EST PLUS SUR



## IFFIG

— a entendu parler plusieurs fois et de différentes sources des déplorable conditions de travail des « Nouvelles Galeries », magasin récemment installé à Rennes, rue de Fougères, près des nouveaux quartiers du Gros-Chêne et de Maurepas.

— ne veut pas croire que vendeurs et vendeuses sont soumis au bon vouloir d'un directeur qui, profitant d'une main-d'œuvre facile à recruter, les renvoie suivant sa bonne ou... mauvaise humeur.

— a appris que 130 députés avaient constitué une amicale parlementaire des Amis de la Musique,

— a lu que le bureau de cette amicale était composé entièrement d'U.N.R.,

— apprécie le dévouement à Euterpe des députés de la majorité qui, s'ils sont muets à la Chambre, n'en goûtent pas moins la musique...

— pense que M. Evrard, vice-président de cette amicale et aussi député du Finistère, fera tout son possible pour la création d'un enseignement de la musique populaire bretonne.

— n'a pas prêté crédit à des bruits selon lesquels un industriel, M. Frankel, possédant un yacht à Saint-Malo, de plusieurs dizaines de millions, se serait fait tirer l'oreille pour une augmentation de quelques centimes demandée par ses ouvriers,

— pense que ce philanthrope est un partisan convaincu de la stabilisation.

— a été très intéressé par les travaux du Congrès de l'Ecole maternelle qui recommande au moins le bilinguisme pour les jeunes enfants,

— se demande quels sont les retardataires qui arguent de la surcharge des programmes scolaires pour refuser l'enseignement de la langue bretonne.

— a pu admirer pendant plus d'un mois quatre grands portraits de Mgr Gouyon, évêque de Rennes, qui occupaient toute la vitrine d'un photographe du centre de la ville,

— s'est souvenu de certaines interventions de ce même prélat au Concile en faveur de la simplicité...

— constate que le triomphalisme n'est pas mort dans l'église romaine.

— a su toujours apprécier l'ouverture d'esprit de l'armée française,

— n'a pas été étonné d'apprendre qu'à l'occasion d'une visite de citoyens américains dans un camp militaire proche de Rennes, on avait cru bon d'enlever sur des cabines de douche la pancarte qui y était ordinairement apposée : « Réserve aux officiers »,

— ne doute pas que les visiteurs américains aient admiré le confort dont jouit le deuxième classe,

— constate que, de la bombinette à la cabine de douche, tout est tricherie... pour le prestige.

## LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



**COTES-DU-NORD.** — Voici un exemple, le dernier en date, qui montre la curieuse façon qu'a le pouvoir gaulliste de travailler à l'expansion "régionale" en faveur de la Bretagne. C'est le cas du lycée technique masculin de Saint-Brieuc, dont les terrains seront bientôt acquis par la ville : il semblait entendu que la première tranche en serait financée sur 1966, et des assurances avaient été données en ce sens à l'administration, aux élus, à l'association des parents d'élèves. Aujourd'hui, on nous dit que rien n'est prévu pour 1966, aucun établissement nouveau du second degré ne figurant l'an prochain pour la Bretagne !

**FINISTÈRE.** — Dans un article de Tanguy-Prigent publié dans *La Tribune socialiste*, des précisions sont données en ce qui concerne le dernier voyage à St-Pol-de-Léon de M. Pisani, ministre de l'Agriculture, qui était invité par la S.I.C.A., présidée par Alexis Gourvenec. De nombreux élus du P.S.U. du nord-est finistérien avaient répondu négativement à l'invitation de la S.I.C.A., précisant que leur attitude n'était pas dictée par un sentiment d'hostilité à l'égard de cette organisation, mais par la volonté de n'avoir par l'air de cautionner — toute discussion étant exclue du programme — une politique gouvernementale contraire aux intérêts des travailleurs de tous les secteurs et singulièrement à ceux des producteurs agricoles.

**ILLE-ET-VILAINE.** — Il est question, de l'usine Citroën de Rennes, que soient construits de nouveaux ateliers d'emboutissage et de ferrage. D'autre part, si la société Citroën décide de fabriquer une voiture équipée d'un moteur "N.S.U.-Wankel", c'est à l'usine de La Janais qu'aurait lieu la production. Mais il ne semble

pas qu'une telle fabrication soit entreprise avant quatre ou cinq ans...

Par contre, il paraît exclu que le transfert des usines Citroën de la région parisienne ait lieu à Rennes.

L'une des "raisons" données est... la difficulté d'y trouver la main-d'œuvre nécessaire ! Il est évidemment plus facile, pour les entreprises capitalistes françaises, de contraindre les ouvriers bretons à venir travailler à Paris !

**LOIRE-ATLANTIQUE.** — Au Conseil général, M. Guitton, conseiller général de Saint-Nazaire, a rappelé la grave situation de l'emploi dans la région nazairienne où, a-t-il souligné, l'effectif des Chantiers de l'Atlantique a diminué de 2 000 depuis 1956. 850 jeunes ou ménages ont quitté Saint-Nazaire en 1964. Dans l'enseignement technique, en 1965, 750 élèves se sont présentés pour seulement 200 places.

Parmi les jeunes arrivés à l'âge du travail salarié, 156 n'ont pu trouver un emploi. L'application de la pré-retraite à 60 ans, préconisée par le Conseil général lors de sa dernière session, mais refusée par le gouvernement, permettrait de libérer 628 emplois aux Chantiers...

**MOR-BIHAN.** — Le ministère des Armées aurait l'intention de faire acheter 300 hectares de terres destinées à devenir terrain de manœuvres (un de plus !). Ces trois cents hectares seraient pris sur le territoire de la commune de Plouharnel, à l'entrée de la presqu'île de Quiberon. 150 hectares appartiennent à la commune, 150 aux Eaux et Forêts. La municipalité de Plouharnel, les parlementaires et la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan s'opposent à ce projet, qui risquerait de porter atteinte au patrimoine touristique de la presqu'île de Quiberon.

CONSERVES & MARÉES  
Spécialités de langoustines et crustacés, sardines, thons, maquereaux, etc.

**ALAIN FURIC et FILS**

LE GUILVINEC (Sud-Finistère) - TÉL. 0-14

## L'ALCOOLISME

(Suite de la page 3)

### 5° Les causes d'ordre ethnique

« Les Bretons ont toujours bu et boiront toujours ; il n'y a rien à faire à cela : ce sont des dégénérés... » Telle est la réponse lapidaire faite par un médecin psychiatre, ayant exercé naguère en Bretagne, à l'un de nos compatriotes qui l'interrogeait sur les causes de l'alcoolisme chez nous.

Sous une forme brutale, c'est là l'expression d'une opinion assez répandue dans certains milieux, qui sont tentés d'expliquer l'alcoolisme breton par on ne sait quel atavisme mystérieux et sans remède. Y a-t-il des causes ethniques à l'éthylisme en Bretagne ?

Souvent, on rapproche l'alcoolisme des Bretons à celui, comparable, des Irlandais, des Ecossais ou des Gallois. De là à incriminer le caractère celtique de la population bretonne, il n'y a qu'un pas et il est vite franchi : la sobriété serait un trait spécifique du tempérament latin, l'alcoolisme un vice congénital des Celtes...

Quelques auteurs évoquent à ce sujet le « besoin d'évasion », qui serait « beaucoup plus violent » chez les Nordiques et les Bretons ; ceux-ci ne savent pas goûter, comme les peuples latins, les satisfactions psychiques que procurent « la consommation modérée du vin et le luxe relatif de la table... ».

Et de poser la question : « Climat ? Race ? Ou les deux conjugués ? » (8)

Plusieurs médecins ont souligné le caractère « ethnique » de la tendance du Breton à la rêverie, au mutisme, à l'isolement en société. Par exemple, le rapport de la médecine du travail de Brest pour 1956

signale, en premier lieu, parmi les causes de l'alcoolisme, ce qu'il désigne comme « les causes tenant à l'individu », c'est-à-dire au caractère ethnique du Breton, et singulièrement du Léonard : « le besoin de s'épancher, joint à l'incapacité d'y parvenir, le désir de sortir de sa réserve naturelle et, partant, de son mutisme... ».

Que peut-on retenir de cette explication ? La tendance à l'évasion, en tant que refus de la médiocrité et de la banalité, peut s'expliquer par le besoin d'absolu, l'idéalisme que l'on s'accorde généralement à reconnaître au Breton. « Le Breton cherche l'infini au fond d'un verre », a écrit Renan. En effet, ce verre lui verse, avec la joie que lui refuse une existence quotidienne souvent monotone, l'oubli de ses misères.

Mais le désir d'évasion ne favorise l'alcoolisme que lorsqu'elle la tendance correspondante ne trouve pas à se satisfaire dans l'exercice d'une activité physique ou intellectuelle suffisamment intense. Ce n'est pas un déterminisme racial, ce n'est pas non plus le ciel « souvent bas et sombre » (sic) qu'il faut incriminer ici, mais le désœuvrement et certains facteurs psychologiques que nous étudierons dans un prochain article.

La fuite dans l'alcool n'a rien d'inéluctable, pour peu que l'on donne aux Bretons un travail, des conditions de vie et des satisfactions culturelles adaptés à son tempérament et à ses aspirations.

(A suivre)

(8) Cf. *Alcool ou Santé*, n° 5 de 1959 (pages 6 et 7). L'accent mis sur les causes ethniques est assez inattendu et pour le moins paradoxal de la part d'auteurs officiels qui acceptent, au moins implicitement, un système jacobin négateur de la personnalité ethnique du peuple breton sur le plan politique et culturel.

## GAULLISME ET SPORT

(Suite de la page 1)

Unis, développer le sport dans les universités, mais on supprime les crédits destinés au stage d'une durée d'une semaine des élèves-professeurs dans un Institut d'éducation physique...

Vérité et loyauté restent les grandes règles du sport et d'une politique du sport.

Y.-C. V.

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

**LE RHEUN**

Rue Sainte-Thérèse - QUIMPER

A LA VILLE DE QUIMPER



Vêtements Cariou

27-29, RUE KÉRÉON

A RENNES

**Crêperie FANTIK**

3, Impasse Rallier-du-Baty  
— CADRE BRETON —

Graines d'élite Clause

Quimper, Concarneau, Rosporden

**Ets NICOT**

## COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

— Je suis assez d'accord sur le fond de vos articles "Droite et Gauche", mais je me demande quand même si ces notions, de droite et de gauche, correspondent bien à une réalité : n'y aurait-il pas plutôt des réactionnaires et des révolutionnaires ?

Car les têtes de la gauche ne sont-elles pas aussi celles de poussiéux traditionalistes bourgeois ? Defferre ne se ballade-t-il pas sur un yacht ? n'est-il pas plusieurs centaines de fois millionnaire ? ne possède-t-il pas plusieurs journaux, une agence de presse, de gros intérêts dans les milieux capitalistes marseillais ? Je viens aussi d'apprendre que le général Billotte, membre de l'U.D.T., était milliardaire, ainsi que Mendès-France et Edgar Faure, que "L'Express" était aux mains de Schneider et "L'Observateur" en celles de Rothschild. L'argent donnerait-il maintenant l'ambition d'améliorer le sort du prolétariat ? Et la

situation de ceux qui se veulent de gauche, en Bretagne, est-elle tellement différente des mêmes de France ?

En fait, il n'y a que des capitalistes, des membres de clergés, des bourgeois et des nobiliaires dégénérés, tous mainteneurs de privilèges et, en face, des prolétaires, des créateurs d'ordres nouveaux.

Les premiers doivent disparaître. Les seconds, ceux qui préconisent l'instauration d'une meilleure organisation sociale, pour le bien du peuple tout entier, sur les ruines d'un système décati et injuste, ceux-là sont les SOCIALISTES.

Ceux qui pensent que leur socialisme doit être profondément adapté aux réalités de leur ethnie, ceux-là sont des socialistes nationaux.

Je suis heureux de constater que l'équipe de l'U.D.B. est de ces derniers... — A. Le Goff.

AVEZ-VOUS GOUTÉ LES SAVOUREUSES SPÉCIALITÉS BRETONNES :  
GATEAU BRETON, QUATRE-QUARTS AU PUR BEURRE FRAIS !

**BISCUITERIE J. LEROUX**

140, rue de Verdun BREST-Saint-Marc Tél. 44-65-08

**MIROITIERIES DE L'OUEST**

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures

TY BOS - QUIMPER - Tél. : 6-47 et 37-47